

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Relations culturelles Question écrite n° 4351

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le ministre de l'education nationale sur l'importance des missions que remplissent les agents de l'Etat, relevant de son ministere, a l'etranger dans le domaine de l'education, de la recherche et de la culture. Il souhaite connaitre : la liste des etablissements et services de l'Etat, des etablissements publics de l'Etat, d'autres collectivites publiques, ou de toutes autres personnes de droit public ou prive qui, dans ces domaines, utilisent des personnels, titulaires ou non, des fonctions publiques ; la ventilation de ces personnels selon leur statut et selon leur position statutaire.

Texte de la réponse

Pour repondre a la question posee, deux tableaux ci-apres font apparaître les effectifs des personnels francais detaches aupres de l'Agence pour l'enseignement francais a l'etranger, etablissement public a caractere administratif en charge des etablissements scolaires francais a l'etranger. Par ailleurs, un troisieme tableau fait apparaître les personnels non titulaires, bien que les personnels en cause ne soient pas employes par l'Etat ou par un organisme public mais recrutes et remuneres localement.

Données clés

Auteur : M. Hage Georges Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 4351 Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : éducation nationale Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 juillet 1993, page 2166 **Réponse publiée le :** 4 avril 1994, page 1666